



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-57179>

Département(s) de publication : 22

Annonce n° 25-57179

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : SDE des Côtes d'Armor

Adresse : Espace Carnot - 53 Bd Carnot - CS 20426, 22004 Saint-Brieuc Cedex 1

Coordonnées :

Téléphone : 0296012020

Courriel : olivia.maillard@sde22.fr

Adresse internet : <http://www.sde22.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://sde22.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_5476_1095992.html

Code NUTS : FRH01

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://www.e-marchespublics.com/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://www.e-marchespublics.com/>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Concession de service public de distribution de gaz naturel sur la commune non encore desservie de Hénansal

Numéro de référence : 202503

CPV - Objet principal : 44161110

Type de marché : Services

Description succincte : Le contrat porte sur une délégation de service public de gaz naturel sur la commune d'Hénansal par la desserte du site de la coopérative agricole Garun Paysanne. - Offre de base : desserte de la coopérative Garun Paysanne située à Hénansal - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 PSE non obligatoire : desserte de Garun Paysanne et du bourg de Hénansal

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 44161110

CPV - Objet principal : 45231221

CPV - Objet principal : 65200000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRH01

Description des prestations : Le contrat porte sur une délégation de service public de gaz naturel sur la commune d'Hénansal par la desserte du site de la coopérative agricole Garun Paysanne. - Offre de base : desserte de la coopérative Garun Paysanne située à Hénansal - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 PSE non obligatoire : desserte de Garun Paysanne et du bourg de Hénansal

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Se référer à l'article 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS du Règlement de la Consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Se référer à l'article 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS du Règlement de la Consultation

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Section 5 - Procédure

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : La consultation a été relancée car la précédente (envoi du 7 mars dernier) a été déclarée sans suite au motif d'un aléa juridique. La consultation a les mêmes conditions initiales que celle précédente. Les candidats ayant téléchargé le DCE ont été avertis.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal Administratif

Adresse : Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte, 35044 Rennes

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2025